

• (1550)

La circonscription du député de Mackenzie est située au Nord de la miennie. J'aurais espéré qu'il se leverait pour manifester son indépendance en défendant les intérêts de ses électeurs. J'aurais espéré qu'il n'aurait pas été un simple pantin entre les mains du premier ministre conservateur qui siège en face de moi.

Voilà des questions qui me préoccupent. Je m'inquiète que tant de fonds publics servent à aider les riches, les puissants et les privilégiés. J'ai cité le cas des riches déposants de la Banque commerciale du Canada. La Pioneer Trust dont la clientèle est formée de petits épargnants ne bénéficie pas du même traitement. La Pioneer Trust a reçu des dépôts de commissions scolaires, d'un hôpital d'Estevan dirigé par des religieuses, de la ville de Regina, d'associations sportives et d'agriculteurs, de la retraite. Un homme d'affaires à la retraite dans ma circonscription ayant vendu son commerce a mis toutes ses économies dans la Pioneer Trust. Son argent sera perdu et le gouvernement refuse d'intervenir. Pourtant ce dernier dépensera cette année 1.7 milliard de dollars pour aider les sociétés pétrolières dans le cadre du programme d'encouragement du secteur pétrolier.

Voilà ce que signifie être progressiste conservateur. Il semble vraiment contradictoire que des députés ministériels restent muets alors que le moment est venu d'aider les citoyens ordinaires. Non seulement ils ne bronchent pas mais ils applaudissent docilement quand le gouvernement décide d'aider des banques et des sociétés pétrolières à la manière des anciens libéraux.

Voilà maintenant que le gouvernement interrompt le débat, un débat qui serait utile aux gens de ma circonscription et en fait à tous les Canadiens. Le gouvernement veut épargner ici pour donner davantage aux sociétés pétrolières. Les ministériels doivent se lever, il leur reste encore quelques instants. Qu'ils justifient les 8.6 milliards de dollars que nous a coûtés jusqu'ici le programme PEP et le milliard de dollars de fonds publics qu'il engloutira cette année, pendant que l'on supprime un programme conçu pour aider les citoyens ordinaires.

Je les mets tous au défi. Je crois qu'ils devraient affirmer leur indépendance et ne pas avoir peur de parler. Sont-ils tous des moutons de Panurge, suivant aveuglement les directives du cabinet du premier ministre? Quand les ministériels étaient dans l'opposition certains d'entre eux se sont exprimés librement. Naturellement, à cette époque ils avaient un chef un peu plus ouvert et généreux et qui croyait dans la liberté du Parlement. C'était un homme qui comprenait l'Ouest et aussi tout son pays. Aujourd'hui les conservateurs ont un nouveau chef qui rappelle plus la désinvolture libérale que nous avons subie pendant tant d'années. J'invite les députés du parti conservateur à faire preuve d'indépendance.

[Français]

Mme Sheila Coppins (Hamilton-Est): Monsieur le Président, je prends la parole pour donner l'appui aux paroles qui ont été déjà dites par notre critique en matière d'énergie, ainsi que les critiques du Nouveau parti démocratique.

Monsieur le Président, il est bien évident que la décision du gouvernement d'utiliser la clôture pour ce projet de loi est totalement inacceptable, sachant surtout, comme nous le savons déjà, qu'il y a beaucoup de résidents de la province de Québec, de la province de l'Ontario, et d'autres provinces du

Remplacement du mazout—Loi

Canada qui n'ont pas pu prendre avantage de ce programme, justement à cause de la nature géographique du Canada. Je parle du gel, monsieur le Président. Et pour donner des précisions à mes considérations, j'aimerais lire quelques télégrammes, dont le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et de Ressources (M. McDermaid) devrait prendre connaissance.

Monsieur le Président, j'ai en main un télégramme venant de la circonscription de Laval-des-Rapides au Québec, et je présume qu'il devrait y en avoir d'autres qui ont été envoyés aux députés progressistes conservateurs, demandant au moins un délai pour assurer tous les contrats qui ont été signés avant le 31 mars, et je cite:

Référence PCRP. A 10 jours de la date fatidique sommes . . .

Les électriciens du Québec,

. . . dans l'impossibilité de respecter engagement envers clientèle. Équipement non disponible. Demande accrue provoquée par vos mesures . . .

Cela veut dire des mesures de ce gouvernement progressiste conservateur.

. . . amène situation intenable dont consommateur sera victime . . .

Monsieur le Président, le consommateur sera victime d'un projet de loi . . . le gouvernement demande aujourd'hui la clôture pour un projet de loi, même s'il est impossible dans certains cas au point de vue géographique d'instaurer les changements avant le 31 mars.

. . . réclamant . . .

Cela veut dire les électriciens du Québec,

. . . réclamant d'urgence que soit repensée la modalité mettant un terme au PCRP.

Réclamant, au moins, que le 31 mars constitue une date limite pour la signature des contrats et non pour la fin des travaux.

Monsieur le Président, il est bien clair, pour tous ceux qui viennent des circonscriptions dans le nord du Québec, dans le nord de l'Ontario, dans le nord de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et d'Alberta et de Terre-Neuve, qu'il est impossible d'avoir une date limite pour l'installation des contrats le 31 mars, parce qu'il est physiquement impossible pour quelques-uns des entrepreneurs, que ce soient des électriciens, des compagnies de gaz, de faire toutes les installations avant le 31 mars.

Alors, monsieur le Président, au lieu de présenter une motion de clôture comme cela a été fait aujourd'hui par le gouvernement, ce dernier ainsi que les députés conservateurs devraient convaincre la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) que nous, le peuple canadien, nous avons le droit d'avoir ces services au moins jusqu'à l'installation le 31 mars. C'est pour cette raison que nous, du parti libéral, nous sommes opposés d'abord au projet de loi, car on sait très bien que le programme de PCRP a bien fonctionné pour tous les Canadiens.

De plus, monsieur le Président, j'aimerais souligner d'autres organismes du gouvernement où on comprend comment fonctionne la conversion de l'huile à d'autres formes d'énergies renouvelables. Aujourd'hui, monsieur le Président, l'ACDI, l'Agence canadienne de développement international, vient d'annoncer que le gouvernement canadien va donner un octroi de plus de huit millions de dollars au Kenya justement pour faire ce même type de conversion, pour effectuer ce même programme visant à convertir l'huile à d'autres formes d'énergies renouvelables. J'aimerais féliciter l'Agence canadienne de